



FICHE TECHNIQUE 2010 RÉSEAUX RÉGIONAUX DU CNV

Éléments à fournir pour la fabrication
c/o Kermon –126, Avenue de la République – 75011 Paris

à nous envoyer au plus tard **5 semaines** avant l'affichage

1 fichier de votre visuel au **Format Utile : 157 L x 235 H mm quadri** (sans rogne)

enregistré sous **TIFF CMJN en 300 dpi, sans calques**
sur CD avec 1 sortie couleur ou sur serveur ftp

**IMPERATIF : Nous faire valider le visuel par mail avant envoi (jpg ou pdf)
sur axelle.kermon@agirpub.fr et pao@agirpub.fr pour BAT des mentions
obligatoires et des contraintes spécifiques liées aux réseaux**

* * * * *

Les spectacles mentionnés doivent tous être assujettis à la taxe sur les spectacles de variétés (CNV),
et être commercialisés par la Fnac, sans contrainte d'exclusivité.

Le visuel devra obligatoirement comporter :

- **Le numéro de la licence de l'entrepreneur de spectacles** (article 7 du décret 2000-609 du 29 juin 2000)
- **Le nom et/ou le logotype de l'utilisateur du réseau** tel que désigné au contrat, sans contrainte de format.

Le visuel pourra comporter : le visuel et les mentions de l'album ou du DVD de l'artiste, à condition que l'ensemble
des informations soit minimale (moins de 10% du visuel fourni), le réseau étant destiné à promouvoir le spectacle.

Sur le visuel fourni :

- **sont acceptés** le site internet de l'artiste, de la production, du festival et/ou de la salle, à la condition expresse de
rajouter le site www.fnac.com à la même taille et au même endroit

- **sont exclues** toute autre mention de site internet ou mobile, ainsi que toutes mentions et coordonnées de points de
vente de billetterie et/ou de modes de réservations.

Le mandataire décline sa responsabilité si les éléments fournis pour la réalisation du matériel n'étaient pas de bonne
qualité. L'affiche fournie sera déclinée à l'identique pour le(s) support(s) et sans changement par rapport au visuel fourni
par vos soins.

Une charte graphique a été mise en place pour ce réseau : elle comprend l'ajout autour du visuel d'un bandeau rouge
dans lequel sont intégrés les logos du CNV et de la Fnac, ainsi que les mentions de billetterie Fnac.

Possibilité de fabriquer des exemplaires supplémentaires : Tarif = 0,72 €HT l'ex + (frais de port en sus)

Impression sur couché mat 135 g

En cas de fabrication d'ex+, la Marie-Louise sera massicotée. Le format des affiches sera donc réduit de 80x120 à **63x94**

Réservation : KERMON - Axelle Bacconnier
Éléments techniques : KERMON – Agnès Morboeuf
126, avenue de la République - 75011 Paris – Tél : 01 43 38 95 02 / Fax : 01 43 38 27 94